

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 9 avril 2024

Mme Faccenda ouvre la séance à 18h15.

- Sont présents 19 membres sur 30. (cf. liste d 'émargement ci-jointe-)
- Sont excusés Monsieur Schuster, personnalités qualifiées, Monsieur Faure en remplacement de Monsieur. Trabelsi, représentant du Conseil Département du Finistère, Monsieur Vantis, représentant des parents d'élèves et Madame Pleven, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation.

Mme Faccenda présente M.Brodier, CPE remplaçant de Mme Madec depuis le 15/02 et M.Masson qui a pris ses fonctions à titre définitif de secrétaire général d'EPLÉ depuis le 11 mars 2024 , en remplacement de Mme Scaerou, qui a quitté ses fonctions le 24 octobre 2023.

Mme Faccenda remercie les membres du Conseil d'Administration d'accueillir Monsieur Dekindt, Agent Comptable, présent dans le cadre de la présentation du Compte Financier 2023.

Le quorum étant atteint Madame la Principale déclare que la séance peut débuter.

- **Madame Faccenda propose la candidature de Monsieur Brodier, en tant que secrétaire de séance.**

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

- **Madame Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 8 février 2024.**

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 2

- **Madame Faccenda présente l'ordre de jour modifié :**
 - **Point I -8 : attribution HSE des AED en CDD Avril à juillet 2024**
 - **Point II-4 : information évolution du périmètre du secteur r2024**

POINT I- Points Financiers

1. Compte financier

Mme Faccenda, présidente du Conseil d'Administration invite Monsieur Dekindt et Monsieur Masson à présenter le compte financier 2023.

18h20 : arrivée de Monsieur Crégniou, représentant des parents d'élèves-nombre de votants : 20

Le compte financier est le document qui constate la réalisation du budget de l'exercice 2023 voté par le conseil d'administration en novembre 2022. Il est soumis pour approbation aux membres du Conseil d'Administration. Le développement du compte financier du collège présente les points forts de l'exécution du budget.

L'article R421-77 du code de l'éducation dispose qu' « à la fin de chaque exercice, l'agent comptable en fonction prépare le compte financier de l'établissement pour l'exercice écoulé ». Le compte

Collège Anna Marly Brest-8 rue Jules LESVEN-29200 BREST

financier est visé par l'ordonnateur qui certifie que le montant des ordres de dépenses et des ordres de recettes est conforme à ses écritures. La qualité des données alimentant ces indicateurs est liée à la qualité des imputations comptables pratiquées par l'EPLÉ.

Au sens large, le compte financier contient des éléments de gestion budgétaire et des éléments de gestion comptable. Il permet de rendre compte de la gestion financière en rapprochant notamment l'exécution budgétaire de la prévision autorisée. Il permet d'analyser les données financières à partir d'indicateurs que sont le résultat et la capacité ou l'insuffisance d'autofinancement (CAF/IAF), le fonds de roulement et les réserves, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie.

Le compte financier correspond ainsi à l'arrêté des soldes des comptes au terme de l'exercice budgétaire.

L'arrêté des soldes des comptes de charges et de produits permet de déterminer le résultat d'exploitation qui représente la différence entre les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement ; et au-delà de ce résultat, de calculer la CAF/IAF qui représente le résultat des seules opérations ayant une incidence sur la trésorerie, hors celles relatives aux produits des cessions de biens immobilisés.

L'arrêté des soldes des comptes de bilan permet de calculer le fonds de roulement qui représente la différence entre les ressources stables et les emplois stables, et traduit la marge de manœuvre dont dispose l'établissement sur les éléments à caractère durable de son patrimoine. M. Dekindt indique que le fonds de roulement se situe dans la fourchette haute ce qui indique que l'établissement est dans une situation confortable.

Le besoin en fonds de roulement mesure le besoin de financement lié à l'activité de l'établissement. Dans les EPLÉ cet indicateur présente généralement une valeur négative du fait du montant des reliquats de subventions supérieurs aux créances. Plus le chiffre est négatif plus l'établissement constitue une avance de trésorerie.

Le taux de non recouvrement s'obtient par le ratio de créances restantes sur le total des produits (hors subventions). Le recouvrement des créances est de la responsabilité du comptable qui se charge de trouver des solutions auprès des familles.

Mme Faccenda présente le rapport de l'ordonnateur (voir rapport joint au Procès Verbal).

Mme Faccenda informe que pour l'année 2024/2025 sera proposée aux familles une étude automatique du droit à la bourse qui sera jointe au dossier d'inscription et qui a pour but la simplification des démarches.

Sur le rapport du Chef d'établissement, le Conseil d'Administration adopte le compte financier de l'exercice 2023 sur son budget primitif.

La présidente du Conseil d'Administration demande que ce compte financier soit adopté sans réserve sur son budget primitif.

VOTE		
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

2- Affectation du résultat au compte financier :

Monsieur Dekindt présente la deuxième partie du compte financier qui analyse les données financières et revient au comptable. (Voir rapport joint au procès-verbal).

Sur le rapport du Chef d'Établissement, Mme La Principale propose aux membres du Conseil d'Administration d'affecter la totalité du résultat de l'exercice 2023 sur un compte de réserve unique.

VOTE		
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

3- Décisions Budgétaires Modificatives

Lors de la présentation du budget 2024, Madame Faccenda avait indiqué avoir demandé au Conseil Départemental une dotation complémentaire, la dotation globale ayant été calculée sur des effectifs erronés.

Suite à cette demande, le Conseil Départemental a alloué au budget du Collège une dotation complémentaire de 2257 euros.

Le Conseil d'Administration approuve la décision budgétaire modificative suivante : affectation de la dotation de 2257 euros au budget 2024.

VOTE		
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

Le conseil d'administration adopte après vote du compte financier une pour l'achat de :

- 4 écrans 27 pouces et de leurs bras articulés (dans le cadre du passage à oP@le à la rentrée 2025 pour un montant de 794.12
- 1 ordinateur de bureau pour la Directrice de Segpa pour un montant de 395.60
- 1 ordinateur portable de fonction pour le Secrétaire Général d'EPLÉ pour un montant de 725.48

Soit un versement de : 1915.2 euros.

VOTE		
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

19h20 : départ de Mme Guéguen, représentante des parents d'élèves – nombre de votants : 19

4- Contrat Impro Infini-Projet « Vie d'ado »

Après une séance de 2 heures enseignants (Mme Favrot et Mme Cann) + élèves pour leur présenter le projet, Pamela OLEA et Alexandre CZAPLA d'*Impro Infini* ont animé en tout 9 séances de 2 heures pour l'ensemble des 2 groupes d'élèves de 6èmes concernés. Ils ont permis de concrétiser le projet : réaliser un spectacle de théâtre joué sur scène au Centre social de Pen Ar Créach' en janvier 2024, devant les familles et membres du collège Anna Marly. Le spectacle a ensuite été joué une seconde fois devant des élèves et des personnels du collège, en ses murs, le mardi 30 janvier.

Les élèves découvrent ainsi les techniques du théâtre d'impro: rien d'écrit (il faut donc être très à l'écoute), importance énorme de la **coopération** (voire la complicité) entre eux, **concentration** et **réactivité** sont également des compétences travaillées.

Enfin, le jour du spectacle, Pamela et Alexandre savent valoriser le travail des jeunes en mettant en valeur les trouvailles, en encourageant la spontanéité et le dépassement de soi, en soutenant les moins audacieux pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes et même, en montant sur scène avec eux !

Points de satisfaction :

- Réalisation du projet jusqu'au bout: satisfaction des familles présentes au spectacle le samedi 27 janvier et des élèves et personnels du collège le mardi 30.
- Accueil par le Centre social de Pen Ar Créach, collaboration fructueuse avec l'animateur Olivier qui fait en sorte de mettre à notre disposition les lieux et le mobilier nécessaire.
- Satisfaction des élèves ayant participé : dans un bilan final, tous disent l'apport de ce travail : ils se sentent moins timides, ils ont osé et sont fiers d'avoir réussi, ils se sont sentis valorisés par les félicitations reçues (familles, camarades, professeurs...)
- Bonne entente et liens tissés entre des élèves issus de 4 classes différentes, dont une de SEGPA: ce projet a mis en œuvre de façon concrète le vivre-ensemble, le respect des différences, la mixité (dans tous les sens du terme).

Une demande de subventions est déposée auprès de BMO pour la prise en charge du projet.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Etablissement à signer pour régularisation une convention avec la SCOP Impro Infini pour la mise en œuvre du théâtre 6ème. Montant : 2.890,70 €

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

5- Contrat de maintenance portail et contrôle d'accès

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer un contrat d'entretien avec la société Marberic'h pour le portail d'entrée à compter du 01.01.2024. Coût : 288 € H.T

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

6- Adhésion Escabelle 2024 - Festival Entrendanse

Entrendanse est une action d'éducation artistique auprès de publics scolaires de la maternelle à l'université et de valorisation des pratiques amateurs.

Le festival, porté par l'association Escabelle, met en valeur le travail et l'accompagnement artistique par un artiste auprès d'un groupe scolaire que ce soit une classe, une école, un collège, une association sportive, une compagnie universitaire.

Il permet aux enfants et aux enseignants engagés dans une réalisation chorégraphique, construite au cours de l'année scolaire, de la présenter dans des conditions optimales.

Représentation des élèves au Mac Orlan : le mardi 28 mai à 19h30 pour les 6/5 CHAD et le jeudi 30 mai à 19h30 pour les 4/3 CHAD au Mac Orlan

Via le Pass Culture, le Collège adhère à l'Association Escabelle pour un coût de 25 euros

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

7- Convention télépaiement

Lors du Conseil d'Administration du 28 avril 2022, Le conseil d'administration a autorisé le chef d'établissement à signer avec la direction générale des finances publiques une convention d'adhésion au service de paiement en ligne des créances. Les coûts de commissionnement sont de 0.34 % du montant de la transaction + 0.05 € par opération, à la charge de l'établissement. Ces coûts sont révisables par la DGFIP.

Cette convention permet la mise en place du service de télépaiement pour les responsables légaux.

8- Attribution HSE des AED en CDD avril à juillet 2024

le Chef d'Établissement puet attribuer jusqu'à 84 HSE aux AED en CDD dans le cadre de la dotation attribuée pour la période d'avril à juillet 2024 par le Rectorat de Rennes

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

Point II- Vie de l'établissement.

1. Calendrier Prévisionnel fin d'année

Madame Faccenda présente le calendrier prévisionnel du dernier trimestre (cf. pièce jointe).

2. Projets divers :

Madame Faccenda présente quelques projets qui se poursuivent :

- Poursuite de formation Phare (prévention du harcèlement scolaire) pour les personnels de l'équipe ressource.
- Poursuite de formation Ecole Promotrice de Santé. Label niveau 1 obtenu par les projets de l'établissement
- Ouverture LCE Anglais maths à la rentrée prochaine sur le niveau 4^{ème}-Mme Bled et Mme Billington
- Projet flamme de l'égalité avec la classe de 41-Mme Rioual, Mme Wasiutek, Mme Kersaudy
- Cordées de la Réussite EPS Lycée Lesven avec les élèves volontaires de 3^{ème}-M.Picherau
- Cordées de la Réussite Sciences PO Lycée Lapérouse élèves 4èmes volontaires Mme Rioual-Mme Bled
- Gestes qui sauvent proposés par M.Picherau et M.Martinez aux écoles de secteur.
- Journée Olympique et Paralympique 11 avril 2024 organisée par M.Buatois
- Projet Territoire Numérique Educatif : fablab (M.Martinez)-web radio (Mme Le Huludut et Mme Gicquel-le numérique au service de l'inclusion (M.Cadiou) : commissions prévues au mois de mai..
- 18 avril : qualification du Collège à « Faites la Science » avec Mme Pleven et élèves ayant participé au projet.
- Projet intergénérationnel présenté par Mme Gicquel : rencontre entre les élèves de 3ème 4 et des résidents d'un EHPAD autour de jeux, d'échanges et de la découverte des métiers du soin en EHPAD.
- 4èmes : audience au Tribunal de Grande Instance Brest-juin 2024-Mme Rioual

3. fournitures scolaires R2024

Sur proposition du Chef d'Établissement, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité les listes de fournitures scolaires pour l'année 2023-2024.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

19H37 : départ Mme Gicquel nombre de votants 18

4. Information évolution du périmètre de secteur R2024

Mme Faccenda présente aux membres du Conseil l'évolution du périmètre de secteur à la rentrée 2024.(cf. Pièce jointe)

Présentation

Point III : Travaux et équipements

1. Point sur les travaux

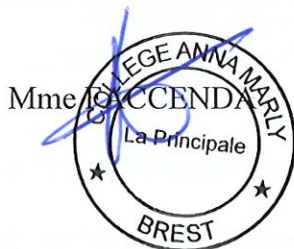
- Salle repos agents : début des travaux le mardi 2 juillet 2024 pour une finalisation pour la rentrée 2024.
- Préau : finalisation prévue au printemps
- Demande de wifi validée par le CD29 : relevés prévus aux vacances de printemps
- Bureaux direction : travaux effectués en février 2024 (changement de sol et peintures)

Point IV : La parole au Conseil Vie Collégienne

M.Brodier présente les différentes étapes de travail mené avec les membres du CVC, qui a élaboré un projet de rénovation du foyer des élèves.

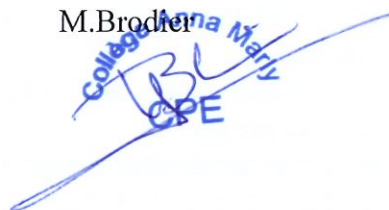
L'ordre du jour étant épuisé, Mme Faccenda remercie les membres du Conseil, lève la séance à 20h25

La présidente du Conseil d'Administration



Le Secrétaire de séance

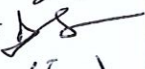
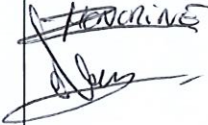
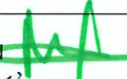
M.Brodier





Quorum :

Présents :

	Qualité	Nom du titulaire	Suppléant	Emargement
1. Equipe de direction	Principale	Mme FACCENDA		
	Adjoint Directrice SEGPA	Mme DURAND		
	Gestionnaire	Mr MASSON		
	CPE	Mr BRODIER 		
	Agent Comptable	Mr DEKINDT		
2. Représentants de la collectivité territoriale	Département du Finistère	Mme BONNARD-LE FLOC'H	Mme TARAGNA	
		Mr FAURE (Exc)	Mr SCHNEIDER	
	Représentant de la Mairie	Mr PICHON	Mr NEDELEC	
		Mr BAZIRE	Mme TOURNIER	
3. Personnalités qualifiées	Directeur du Conservatoire de Brest	Mr SCHUSTER (Exc)		
	Directeur de la MPT de Pen-Ar-Créac'h	Mme MERCIER		
4. Personnels élus de l'établissement	Professeurs	Mr PICHEREAU	Mr BUATOIS 	
		Mme GICQUEL	Mme LE HULUDUT	
		Mme FAVROT	Mme BILLINGTON	
		Mme WASIUTEK 	Mme BLED 	
		Mme MAGOT 	Mme ABOLLIVIER	
		Mme PLEVEN (Exc)	Mme CANN	
		Mme NORET	Mr GUEGANTON	
	TOS	Mme HONORINE		
		Mr MARIER		
		Mme PICARD		
5. Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves	Mr TEXIER 	Mme GUEGUEN 	
		Mme MONOT	Mr CREIGNOU 	
		Mme BIHAN	Mme GUILLOUROUX	
		Mr VANTIS excuse	Mr BOREL	
		Mme VANTIS 	Mme GUILLION	
		Mr MULLER 	Mr LE FLOC'H	
		Mr BOSSER 		
	Elèves	MARCHAND Agathe	LE GOFF Erinn	
		PISCIOтта Mathias 	DRAME Amy	
		JACINTO Nirina	LEGRAND Camille	

BILAN DE L'EXERCICE 2023

Collège Anna Marly

DETERMINATION DU RESULTAT

1ème section	fonctionnement	Charges	Recettes	Résultat de gestion
	Administration et logistique	171 124,53	191 119,34	19 994,81
	Activités pédagogiques	56 319,02	36 589,56	-19 729,46
	Vie de l'Elève	131 489,04	135 460,18	3 971,14
	Total SG	358 932,59	363 169,08	4 236,49
	Restauration	110 054,37	109 714,34	-340,03
	Bourses nationales	40 741,24	40 741,24	0,00
	Service spécial 3	0,00	0,00	0,00
	Service spécial 4	0,00	0,00	0,00
	Total SS	150 795,61	150 455,58	-340,03
2ème section	Opérations en capital	32 072,60	32 072,60	///
	TOTAL GENERAL	541 800,80	545 697,26	3 916,46

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Résultat prévisionnel de gestion	3 906,46
Extourne N-1	10,00
amortissement réel	4 564,26
capacité d'autofinancement de	8 470,72

Nombre de jours de fonctionnement (47 jours

AFFECTATION DES RESULTATS

	Situation après résultat de 2022	Immobilisations sur Fonds Disponibles 2023	Résultat AVANT intégration des résultats 2023	Variations de l'exercice Intégration du résultat de 8 470,72	Situation après affectation des résultats 2023	Comptes de réserves
RESERVES DISPONIBLES:			(*)	(*) sorties inventaire sur FD		
Compte de réserve unique	53 790,01	0,00	53 790,01	7 741,22	61 531,23	c/ 106.81dispo
RESERVES EMPLOYEES:						
Réserves immobilisées (part non amorties)	16 410,99	0,00	16 410,99		TOTAL DISPONIBLE 61 531,23	
Amortissements réels (1 mdtordre pas d'OR)						
Sorties d'inventaire de biens achetés sur fonds disponibles						
Stock du Service général	0,00		0,00	0,00	4 564,26	11 846,73 c/ 106.81immo
Stock du SRH (Denrées)	4 378,28		4 378,28	729,50	0,00	0,00 c/ 106.81st SG
DEPOTS CAUTIONNEMENTS PAYES (c/275)	0,00		0,00	0,00	0,00	5 107,78 c/ 106.81st SRH
CAUTIONNEMENTS RECUS (c/165)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00 c/ 106.81dc
PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RESERVES	74 579,28	0,00	74 579,28	8 470,72	78 485,74	FONS ROULEMENT 66 639,01

Rapport de l'ordonnateur

Compte financier 2023

Le budget d'un Etablissement Public Local d'Enseignement (EPL) est élaboré pour l'année civile et voté par le Conseil d'Administration. Ce budget prévisionnel est retrace dans le compte financier qui présente les dépenses et recettes réalisées.

Pour fonctionner le collège reçoit des dotations financières de l'Etat, de la Collectivité de rattachement (Conseil Départemental du Finistère), de Brest Métropole, du Foyer Socio-Educatif (FSE) du collège, des entreprises (taxe d'apprentissage).

Quelques chiffres sur le collège

Nombre d'élèves à la rentrée de septembre

2020	2021	2022	2023
390	357	336	337

Nombre de personnels

	2023
Direction	2
Enseignants	30
Administration (gestion, secrétariat)	2
Vie scolaire (CPE, asen)	5
AED Pré professionnalisation	4
Personnel santé, social, orientation	3
Agents techniques	6
AVS	6
Total	59

SUBVENTIONS D'ETAT

Les **crédits pédagogiques globalisés (CPG)** sont versés par l'Etat. Ils sont exclusivement réservés à l'achat de manuels scolaires, de carnets de correspondance, de droit de reprographie. Ils sont attribués selon le nombre d'élèves. Leur répartition fait l'objet d'un vote du conseil d'administration

Ces dépenses représentent **2097.87 €**

Les **fonds sociaux** (fonds social cantine et fonds social collégien). Le montant est attribué selon le nombre d'élèves, le nombre de boursiers et le nombre de primo-arrivants. La répartition entre les fonds est votée par le conseil d'administration. Le conseil d'administration a fait le choix depuis plusieurs années d'abonder uniquement le fonds social collégien qui permet d'aider au paiement de la cantine, des voyages, des fournitures scolaires et de transports essentiellement. Comme tous les ans, une cinquantaine de familles environ reçoit une aide financière. La priorité est accordée aux frais de restauration, mais des demandes concernent aussi du transport scolaire et des achats liés à la santé (lunettes). Montant dépensé : **3366.23€**

Les **crédits dédiés aux bourses** sont également versés par l'Etat. En 2023, ils représentent **40741.24 €** pour **127** élèves boursiers.

SUBVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 29

Une subvention est allouée par le Conseil Départemental pour le **fonctionnement de l'établissement** afin de contribuer aux charges courantes de l'établissement.

2020	2021	2022	2023
68.037 €	77.180 €	70.136 €	74.513 €

De nombreuses autres subventions sur demande de l'établissement peuvent être octroyées par le Conseil Départemental. La dépense est alors dédiée exclusivement à l'objet de la demande (mobilier, fonctionnement, activités artistiques, culturelles, matériels...).

Toutes les demandes portant sur la pédagogie sont dans un premier temps transmises à la Direction Académique, qui après accord, sont transmises au Conseil Départemental.

Lorsque la demande concerne du mobilier et/ou matériels le montant alloué correspond généralement à 50 % du coût. A charge de l'établissement de compléter financièrement. C'est donc un choix de l'établissement qui ne peut être fait qu'en fonction des moyens dont il dispose.

Exemples de dépenses effectuées en 2023

- Projet artistique et culturel
 - Projet collège au cinéma
 - Projet nautisme (voile et kayak)
 - Théâtre (Impro Infini)
- Matériel
 - Equipement salle d'évolution (glaces-rideaux)
 - Equipement atelier SEGPA Habitat

A noter, l'annulation du séjour « Danse » à Paris suite à des événements violents dans la capitale.

Les réservations n'ont pas été remboursées par les prestataires à hauteur de 790 €.

TAXE APPRENTISSAGE

La taxe est un impôt dû par les entreprises qui le reversent à l'organisme de leur choix selon des critères très précis. Cette recette est connue du collège dans sa totalité début juillet et la dépense dans sa totalité également est à faire pour le 30 décembre de la même année. Les dépenses liées à cette taxe sont exclusivement dédiés aux achats pour la Segpa (champs professionnel). Cette recette est aléatoire, c'est pourquoi, il convient d'être très prudent quant au prévisionnel. En 2023, le montant est de **2988.01 €** en baisse par rapport à 2022 (3695.95 €).

SUBVENTION DE BREST METROPOLE

Différents projets voient le jour tous les ans au collège (nouveau et continuité) :

- Atelier philosophie
- Nautisme (voile et kayak)
- Théâtre (parents/ados)

LOYERS

2 logements sont loués. En 2023, ils permettent une recette nette de **4218 €** pour l'établissement, sachant que le C29 encaisse la moitié des loyers et la totalité des charges.

DONS DU FSE

Les cotisations des familles adhérant au FSE représentent les ressources du FSE, ainsi que l'argent collecté lors de diverses actions. Le FSE participe aux différents séjours organisés par l'établissement à hauteur de 10 € environ par élève.

SERVICE RESTAURATION

- Nombre de demi-pensionnaires à la rentrée de septembre

A la rentrée	2020	2021	2022	2023
Demi-pensionnaire 3	20	22	26	28
Demi-pensionnaires 4 jours	250	218	199	187
17	15	12	17	17
Total	285 sur 390 élèves	252 sur 357 élèves	242 sur 336 élèves	232 sur 337 élèves

Jusqu'en septembre 2020, les élèves avaient la possibilité de déjeuner 4 ou 5 jours au self. A la demande des familles et après accord du conseil d'administration, une nouvelle possibilité a été mise en place : déjeuner 3 jours par semaine. 28 familles ont fait ce choix. 70 % des élèves déjeunent au self.

- **Recettes des familles**

2020	2021	2022	2023
80.320 €	101.616,51 €	101.652,26 €1	99.507.25

142 créances n'ont pas encore été encaissées au 5 avril 2024 bien qu'un rappel a été effectué à toutes les familles concernées lors de la prise de poste du SG EPLE.
Il demeurait 15449.95 € au 29 mars 2024 à recouvrir.

- **Recettes des commensaux**

2020	2021	2022	2023
6320 €	7776 €	9068 €	8390.30 €

Le montant des recettes liées à la restauration retrouve sa stabilité au niveau des familles, car contrairement à l'an passé le self a été ouvert toute l'année. Par contre, les recettes liées aux commensaux n'ont que très légèrement augmenté par rapport à 2020. De nombreux commensaux ne déjeunent plus au collège.

- **Denrées alimentaires achetées**

2020	2021	2022	2023
47.347 €	55.024,26 €	64. 550.79 €	58.572.23 €

Marie FACCENDA, Principale

Sujet : Dotation en HSE à destination des AED en CDD

De : "CE.35R Div. de la Vie des Etablissements" <Ce.Dive-Rectorat@ac-rennes.fr>

Date : 02/04/2024, 16:32

Pour : Ce.0291661y@ac-rennes.fr

Madame, Monsieur le Chef d'établissement,

Je vous informe que votre établissement est doté pour la période d'avril à juillet 2024 de la façon suivante :

Nature de l'emploi	Nombre d'HSE
AED en CDD	84

La circulaire DIVE/CP n°2023-024 diffusée le 28 septembre vous détaille les modalités de mise en œuvre.

Pour rappel, un état récapitulatif mensuel est à faire parvenir à cette adresse tous les mois pour permettre la mise en paiement des heures.

La circulaire comme les documents à renseigner sont à retrouver sur Toutatice, rubrique "Ressources administratives".

Bien cordialement,

Le secrétariat DIVE.

--

Dominique MANCHON
Secrétariat de la division
DIVE

T 02 23 21 75 49



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

RENEREZH AN DESKADUREZH

Quimper, le 8 février 2024

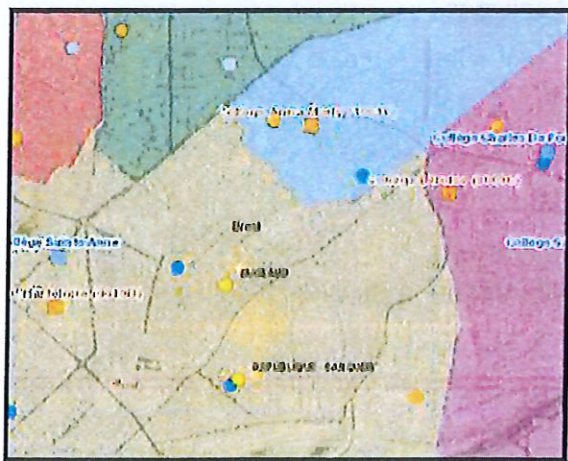
Objet : Collèges Anna Marly, Harteloire et Iroise - Evolution du périmètre de secteur à la rentrée 2024

Madame, Monsieur,

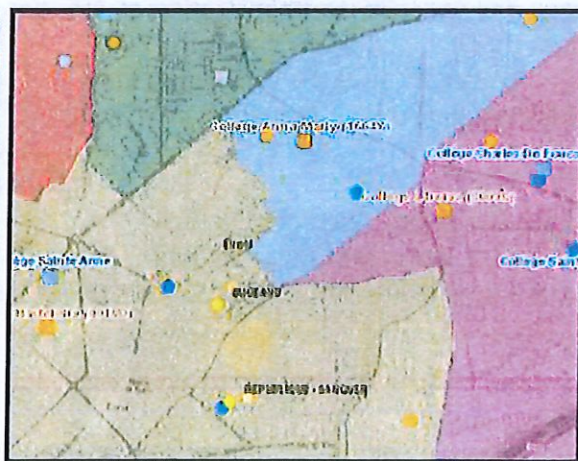
Attentif aux demandes des familles et soucieux de garantir aux collégiens finistériens un accueil de qualité dans un collège public de proximité, le Conseil départemental a étudié l'évolution de sectorisation du quartier du Pilier Rouge à Brest.

Après échange avec les partenaires de la communauté éducative et avis favorable du Conseil départemental de l'Education nationale du 21 novembre 2023, la commission permanente du Conseil départemental du 8 février 2024, sur la proposition du Président Maël DE CALAN, a décidé la révision des périmètres de secteur des collèges Harteloire, Anna Marly et Iroise. Vous trouverez ci-dessous la carte avec ces nouveaux périmètres. Les éléments sont également disponibles sur le site Internet du Département à la rubrique Collèges.

Sectorisation actuelle



Sectorisation future



Cette sectorisation entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2024 pour tous les élèves entrant en 6^{ème} ou arrivant dans les collèges publics du Finistère. Les collégiens ayant entamé leur cursus dans le collège de secteur actuel peuvent le terminer dans cet établissement.

Si le Conseil départemental détermine la sectorisation pour les collèges publics, l'Éducation nationale reste responsable de l'affectation des élèves et donc de l'examen des demandes de dérogation.

Pour toute question concernant le transport scolaire, vous pouvez contacter Allo Bibus au 02.98.80.30.30.

Au sein des services du Département, votre dossier est suivi par Kathy Gourvennec, chargée de mission à la direction de l'éducation, que vous pouvez joindre pour tout renseignement complémentaire, soit par courriel à l'adresse suivante, kathy.gourvennec@finistere.fr, soit par téléphone au 02 98 76 63 93.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

**Pour le Président et par délégation,
Véronique BOURBIGOT
Vice-présidente du Département**



Destinataires :

- Maire de la ville de Brest
- Services départementaux de l'Éducation nationale : Directrice académique, Secrétaire générale, responsable Div2, responsable Divil, IEN de secteur
- Principaux des 3 collèges
- Direction de l'école publique
- Direction de l'école privée
- Membres des conseils d'administration et APE des 3 collèges
- Membres du conseil d'école publique et APE
- Parents d'élèves de CM2 de l'école publique
- Brest Métropole (Service Transport, V. Denis)

Copie à :

- Véronique Bourbigot, Vice-présidente
- Franck Pichon, Conseiller départemental délégué aux collèges
- Conseillers départementaux siégeant au conseil d'administration dans les 3 collèges
- DE (G. Penon, K. Gourvennec, C. Cabon)

Remarque : il n'est pas nécessaire d'avoir du matériel neuf, le matériel en bon état de l'année passée convient

Toutes matières	☐ agenda (usage strictement scolaire)	☐ paire de ciseaux	☐ chemise cartonnée pour mettre les documents distribués durant l'année
	☐ trousse	☐ taille-crayons	☐ clé usb
	☐ gomme	☐ surligneurs	☐ pochettes transparentes
	☐ stylos à bille (bleu, noir, vert, rouge)	☐ feutres	☐ copies simples grands carreaux
	☐ crayons gris	☐ crayons de couleur	☐ copies doubles grands carreaux
	☐ colle (prévoir plusieurs tubes d'avance)	☐ cahier de brouillon	
	☐ souris correctrice (en prévoir plusieurs d'avance)	☐ de quoi couvrir les livres	
Allemand	☐ 1 grand cahier de 96 pages	OU	☐ 2 grands cahiers de 48 pages
Anglais	☐ 2 cahiers 24 x 32 - grands carreaux ~ 48 pages		☐ 1 petit carnet (pour le vocabulaire)
Bilangue Italien	☐ 1 grand cahier	☐ 1 petit cahier de brouillon	
Arts Plastiques	☐ Peinture : gouache en tubes, 2 pincesaux : 1 petit, 1 gros	☐ 2 pochettes de papier dessin format 24 x 32 - 180 g ou 224 g (12 ou 24 feuilles)	
	☐ 1 cahier de travaux pratiques 24 x 32 cm (alternance d'une feuille avec lignes/une feuille blanche)		
Éducation Musicale	☐ 1 classeur souple, grand format, petits/moyens anneaux	OU	☐ porte-vues 40 pages
			☐ 2 intercalaires
Espagnol	☐ 2 cahiers petit format dos agrafé 17 x 22 cm ~ 48 pages – grands carreaux(1 cahier de cours, 1 cahier d'exercices)		
	☐ 1 répertoire petit format 11 x 17 cm - petits carreaux (pour le vocabulaire)		
	Achat fait par l'intermédiaire du professeur d'un cahier d'activités (environ 7,00 €)		
Français	☐ 1 grand classeur d'épaisseur moyenne (3-4 cm)	☐ des intercalaires (pas + de 6)	
Histoire-Géographie	☐ 2 grands cahiers 24 x 32 - 48 pages		
Latin	☐ 1 grand cahier - Grands carreaux avec son protège-cahier	☐ un porte-vues pour les documents photocopiés	
Mathématiques	☐ 2 grands cahiers 24x32 - 48 pages	☐ rapporteur	☐ compas
		☐ règle graduée	☐ équerre
	☐ Calculatrice collège (référence souhaitée CASIO FX-92+)	Ou possibilité d'achat d'une géotègè par l'intermédiaire du professeur (environ 1,50 €)	
	Pour les cinquièmes et les troisièmes : Achat fait par l'intermédiaire du professeur d'un cahier d'activités (environ 7,50 €)		
Physique-Chimie	☐ 1 classeur souple format A4	☐ du papier millimétré	☐ 5 intercalaires
SVT	☐ 1 cahier grand format 24 x 32 cm - Grands carreaux ~ 96 pages	OU	☐ 1 classeur souple format A4 avec intercalaires
Technologie	☐ 1 classeur de format A4 souple de faible épaisseur	☐ 6 intercalaires	
EPS	Pour tous les élèves – Dans un sac de sport		
	☐ 1 short	☐ 1 tee-shirt long	
	☐ 1 survêtement	☐ 1 vêtement de pluie	
	☐ 1 paire de chaussettes		
	☐ 1 paire de baskets		
	☐ 1 élastique pour attacher les cheveux		
Pour les élèves CHAD – Dans un sac de sport			
	☐ un cahier 24*32 grands carreaux		
	☐ une paire de chaussettes propres	☐ Élastiques et pinces (cheveux attachés)	
	☐ 1 tenue souple, tee-shirt et pantalon près du corps (éviter les pantalons larges et bouffants)		
	☐ Une petite bouteille d'eau et un goûter		
	☐ Abonnement Avant-Scène (30,00 Euros : Règlement à l'ordre du Quartz)		
	☐ Association Sportive (21,00 Euros – ordre : « Association Sportive du collège Anna Marly »)		
Attention : le Conservatoire demande également une tenue spécifique.			

Matériel à apporter le jour de la rentrée : ☐ Trousse ☐ Agenda ☐ Pochette cartonnée pour mettre les documents ☐ Sac pouvant contenir tous les livres

Remarque : il n'est pas nécessaire d'avoir du matériel neuf, le matériel en bon état de l'année passée convient

Toutes matières	☐ agenda (usage strictement scolaire) ☐ trousse ☐ gomme ☐ stylos à bille (bleu, noir, vert, rouge) ☐ crayons gris ☐ colle (prévoir plusieurs tubes d'avance) ☐ souris correctrice (en prévoir plusieurs d'avance)	☐ paire de ciseaux ☐ taille-crayons ☐ surligneurs ☐ feutres ☐ crayons de couleur ☐ cahier de brouillon ☐ de quoi couvrir les livres	☐ chemise cartonnée pour mettre les documents distribués durant l'année ☐ clé usb ☐ pochettes transparentes ☐ copies simples grands carreaux ☐ copies doubles grands carreaux
Anglais	☐ 2 cahiers 24 x 32 - grands carreaux – 48 pages		
Bilingue Italien	☐ 1 grand cahier ☐ 1 petit cahier de brouillon		
Arts Plastiques	☐ Peinture : gouache en tubes, 2 pinceaux : 1 petit, 1 gros ☐ 2 pochettes de papier dessin format 24 x 32 - 180 g ou 224 g (12 ou 24 feuilles) ☐ 1 cahier de travaux pratiques 24 x 32 cm (alternance d'une feuille avec lignes/une feuille blanche)		
Éducation Musicale	☐ Pour les élèves CHAM ☐ un petit cahier fin	☐ Pour tous les élèves ☐ 1 classeur souple, grand format, petits/moyens anneaux OU ☐ 2 intercalaires	☐ 2 intercalaires
Français	☐ 1 grand classeur d'épaisseur moyenne (3-4 cm) ☐ des intercalaires (pas + de 6)		
Histoire-Géographie	☐ 2 grands cahiers 24x32 - 48 pages ☐ rapporteur ☐ compas ☐ règle graduée ☐ équerre		
Mathématiques	<i>Achat fait par l'intermédiaire du professeur d'un cahier d'activités (environ 7,50 €)</i> Ou possibilité d'achat d'une géorègle par l'intermédiaire du professeur (environ 1,50 €)		
Physique-Chimie	☐ 1 classeur souple format A4		
SVT	☐ 1 cahier grand format 24 x 32 cm - Grands carreaux – 96 pages OU ☐ 1 classeur souple format A4 avec intercalaires		
Technologie	☐ 1 classeur de format A4 souple de faible épaisseur ☐ 6 intercalaires		
EPS	Pour tous les élèves – Dans un sac de sport ☐ 1 short (ou "cycliste" ou pantacourt "élastique") ☐ 1 survêtement (ou 1 pantalon de survêtement et un pull) ☐ 1 paire de chaussettes ☐ 1 paire de baskets ☐ 1 tee-shirt long (épaules et ventre couverts) ☐ 1 vêtement de pluie (style Kway) ☐ 1 élastique pour attacher les cheveux	Pour la natation ☐ 1 maillot de bain (pour les garçons : pas de short de bain ; pour les filles : pas de 2 pièces) ☐ 1 paire de lunettes de bain ☐ 1 bonnet de bain	Pour les élèves CHAD – Dans un sac de sport ☐ un cahier 24*32 grands carreaux ☐ 1 tenue souple, tee-shirt et pantalon près du corps (éviter les pantalons larges et bouffants) ☐ une paire de chaussettes propres ☐ Élastiques et pinces (cheveux attachés) ☐ Une petite bouteille d'eau et un goûter ☐ Abonnement Avant-Scène (30,00 Euros : Règlement à l'ordre du Quartz) et ☐ Association Sportive (21,00 Euros : Règlement à l'ordre de « Association Sportive du collège Anna Marly ») <i>Attention : le Conservatoire demande également une tenue spécifique.</i>

Matériel à apporter le jour de la rentrée : ☐ Trousse ☐ Agenda ☐ Pochette cartonnée pour mettre les documents ☐ Sac pouvant contenir tous les livres

RENTREE 2024/2025 FOURNITURES

Matériel à avoir toute l'année :

- Une trousse : crayon gris, taille crayons, crayons billes (bleu, rouge, noir, vert), gomme, surligneur,
- Crayons de couleur et feutres
- Équerre, rapporteur, compas, règle graduée de 30 cm
- 1 agenda ou un cahier de textes, 1 cahier de brouillon, des feuilles de classeur grands carreaux, des pochettes plastiques
- 1 calculatrice simple
- 1 pochette pour conserver à la maison, tous les documents distribués au cours de l'année (« Informations aux parents »).

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
FRANCAIS	- 2 grands cahiers 24 x 32 – 48 pages et 1 petit cahier			
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	- 1 grand cahier 24 x 32 – 96	- 1 grand cahier 24 x 32 – 96	- 2 grands cahiers 24 x 32 – 96	- 2 porte-vues 40 pages
	pages grands carreaux	pages grands carreaux	pages grands carreaux	
EDUCATION CIVIQUE	- 1 grand cahier 24 x 32 – 48 pages grands carreaux			
ANGLAIS	- 2 grands cahiers 24 x 32 – 48 pages grands carreaux			
	- 2 cahiers 24 x 32 – 96 pages	- 2 cahiers 24 x 32 – 96 pages	- 1 cahier 24 x 32 – 96 pages	1 cahier 24x32 , 96 pages
	grands carreaux	grands carreaux	grands carreaux	grands carreaux
MATHEMATIQUES			- 1 petit cahier 17x22 – 48 pages	- 1 cahier 24 x 32 – 96 pages
			- Pochette de Papier millimétré	grands carreaux
EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORALE	- 1 classeur souple grand format (petits/moyens anneaux)	- 1 grand cahier 24 x 32 – 48 pages grands carreaux	- 1 grand cahier 24 x 32 – 48 pages grands carreaux	- 1 classeur souple grand format, petits anneaux
	- Pochettes plastiques	- 1 protégé cahier		- Pochettes plastiques
	- 3 intercalaires			- Feuilles à grands carreaux
ARTS PLASTIQUES	- 1 pochette de papier dessin 24 x 32 180 g ou 224 g	- 1 pinceau fin + 1 moyen	- 1 pochette de papier dessin 24 x 32 180 g ou 224 g	- 1 porte-vues pour l'histoire des arts
	- 2 pinceaux (1 petit, 1 grand N° 4 et N°12 par exemple)	- 1 pochette de papier dessin blanc 180 g A4	- 1 boîte de gouache en tubes N° 4 et N°12 par exemple)	- 2 pochettes de papier dessin 24 x 32 180 ou 224 g
				- 1 crayon gris HB
				- 1 boîte de tubes de gouache (10/12)
TECHNOLOGIE	- 1 cahier 24 x 32 – 96 pages grands carreaux	- 1 cahier 24 x 32 – 96 pages grands carreaux		- 2 pinceaux : 1 petit et 1 gros

	6 ^{ème} 4	5 ^{ème} 4	4 ^{ème} 4 – 3 ^{ème} 4
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	- 1 cahier 24 x 32 – 96 pages grands carreaux		1 cahier 24 x 32 – 48 pages grands carreaux
EPS	Un sac de sport réservé à la tenue d'EPS - 1 short (ou cycliste ou pantacourt élastique) - 1 paire de chaussettes + 1 paire de baskets + 1 tee-shirt « long » (épaules et ventre couverts) - 1 vêtement de pluie (style Kway) - 1 élastique (pour attacher les cheveux longs) Pour la natation : 1 maillot de bain (pour les garçons : pas de short de bain ; pour les filles : pas de 2 pièces) + 1 paire de lunettes + 1 bonnet de bain	Un sac de sport réservé à la tenue d'EPS - 1 short (ou cycliste ou pantacourt élastique) - 1 paire de chaussettes + 1 paire de baskets + 1 tee-shirt « long » (épaules et ventre couverts) - 1 vêtement de pluie (style Kway) - 1 élastique (pour attacher les cheveux longs) - Activités nautiques : liste communiquée à la rentrée	Un sac de sport réservé à la tenue d'EPS - 1 short (ou cycliste ou pantacourt élastique) - 1 paire de chaussettes + 1 paire de baskets + 1 tee-shirt « long » (épaules et ventre couverts) - 1 vêtement de pluie /coupe vent (style Kway) pour le kayak - 1 élastique (pour attacher les cheveux longs)
AP/EPI	- 1 grand classeur fin souple		
PHYSIQUE – CHIMIE	- 1 cahier 24 x 32 – 60 pages grands carreaux	- 1 cahier 24 x 32 – 96 pages grands carreaux	1 cahier 24 x 32 – 48 pages grands carreaux
MODULES		- 1 pochette cartonnée à rabats	
ATELIERS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL			- 1 classeur 4 anneaux (pour les projets HAS et Habitat) - 100 pochettes plastiques - 12 intercalaires - 1 élastique pour les cheveux longs

IMPORTANT : sous réserve de demande spécifiques à la rentrée ou en cours d'année, cette liste de matériel est valable pour l'année entière. Elle doit donc être « remise à niveau » régulièrement si nécessaire.

Dispositif U.L.I.S.

LISTE DE FOURNITURES SCOLAIRES

Rentrée 2023 -2024

Prénom, Nom :

Attention : Le matériel non utilisé est rangé dans un casier individuel pour chaque élève et permet de ne pas demander trop vite du nouveau matériel. Il servira durant les 4 années du collège et donc tout ne sera pas à renouveler en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}.

Au cours de l'année, merci de compléter le matériel manquant.

En fonction des inclusions, d'autres fournitures pourront être demandées.

- ☐ 1 sac à dos léger et solide (pas de cartable, ni de sac cabas)
- ☐ 1 agenda (pas de cahier de texte)

- ☐ 1 trousse
- ☐ des stylos : 3 bleus, 1 vert, 1 rouge et 1 noir
- ☐ 6 bâtons de colle
- ☐ 1 paire de ciseaux
- ☐ des surligneurs (4 couleurs différentes)
- ☐ 2 crayons bois
- ☐ 1 gomme
- ☐ 1 taille crayon
- ☐ 12 crayons feutre
- ☐ 12 crayons de couleur
- ☐ correcteur (souris, pas de liquide)

- ☐ 1 calculatrice (Casio FX 92 ou Texas Instrument Collège +)
- ☐ 1 règle 20 cm
- ☐ 1 équerre
- ☐ 1 compas (graduation en degré)
- ☐ 1 clé USB

- ☐ 1 ardoise effaçable et 1 feutre effaçable
- ☐ 2 grands cahiers 24 x 32 grands carreaux (pas de format 21 x 29,7)
- ☐ 1 classeurs grand format 3 cm d'épaisseur
- ☐ 1 paquets de 6 intercalaires
- ☐ 100 pochettes plastiques
- ☐ 1 porte-vue 100 vues
- ☐ 1 pochette à rabat (plastique ou carton)

Autres :

- ☐ 1 gourde
- ☐ 1 boîte de mouchoirs en papier

Sport :

- ☐ sac à dos pour les affaires de sport
- ☐ pantalon de jogging et tee-shirt
- ☐ baskets (de vraies chaussures de sport)
- ☐ chaussettes
- ☐ maillot de piscine et bonnet de bain
- ☐ serviette de bain
- ☐ lunettes de piscine

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2023 /2024	
Niveau 3^{ème} session PIX 2024	Du 4 mars au 16 juin 2024
Oral Blanc 3ème-DNB session 2024	Mercredi 10 avril
Anna Marly en route pour 2024 Journée autour des valeurs des jeux de Paris pour tous	Jeudi 11 avril
Les 43gr2 à la Caisse à clous	Vendredi 12 avril de 8h à 12h
Championnat Académique danse (4èmes et 3èmes CHAD)	Mercredi 17 avril toute la journée
Les 43gr2 à la Caisse à clous	Vendredi 19 avril de 8h à 12h
DNB Blanc n°2	Lundi 6 et mardi 7 mai
Parcours de la flamme olympique dans toute la France	Du lundi 8 mai au vendredi 26 juillet
Festival Danse UNSS Plougastel	Vendredi 24 et samedi 25 mai
Stage 4ème SEGPA n°2	Du lundi 27 mai au vendredi 31 mai
Niveau 3ème : Épreuve de soutenance orale DNB session 2023	Mercredi 29 mai
Stage Kayak 4ème1	Le lundi 27, mardi 28 et jeudi 30 mai
Championnat de France de danse (si qualifié académique)	Du lundi 3 au jeudi 6 juin (4èmes et 3èmes CHAD)
Collège au Cinéma pour les 6èmes et les 5èmes séance 3 Gagarine de Fanny Liattard et Jérémy Trouilh	Mardi 4 juin de 9h à 12h
Stage 3ème SEGPA DNB Pro n°3	Du lundi 10 juin au vendredi 21 juin
Rencontre district Danse mac orlan	Mercredi 12 juin toute la journée CHAD, AS Danse AS Street Dance
Stage 3ème SEGPA CFG n°3	Du lundi 17 juin au vendredi 28 juin
Journée Olympique	Dimanche 23 juin
DNB Session 2023	Lundi 1^{er} et mardi 2 juillet 2024
DNB Session 2033 corrections	Jeudi 4 et vendredi 5 juillet
DNB Session 2023 jury académique	Mercredi 10 juillet 2023
Jeux Olympiques d'été	Du vendredi 26 juillet au dimanche 11 août
Jeux Paralympiques d'été	Du mercredi 28 août au dimanche 8 septembre

